

SANTÉ ART FLORAL BEAUTÉ

CAP ESTHÉTIQUE COSMÉTIQUE PARFUMERIE

(en 1 an ou 2 ans)

"Je suis à l'écoute des autres et j'ai le sens de l'esthétisme..."

CONTACT

contact.sca-jeune@grenoble.cci.fr
04 76 28 26 98

PUBLIC

Il faut être âgé de 15 à 29 ans au début du contrat d'apprentissage.

Parcours en 1 an pour les titulaires d'un diplôme au moins équivalent au CAP (voir au dos).

PREREQUIS

Pour un accès en apprentissage

Les jeunes de 15 ans peuvent signer un contrat d'apprentissage s'ils ont accompli la scolarité du collège, jusqu'en fin de 3e.

Les jeunes ayant 15 ans avant le terme de l'année civile, peuvent être inscrits, sous statut de stagiaire pour débuter la formation en septembre.

Aucune limite d'âge si l'apprenti est reconnu travailleur handicapé.

Pour un accès en formation continue

Parcours en 1 an pour les titulaires d'un diplôme au moins équivalent au CAP.

DUREE ET MODALITE DE LA FORMATION

Formation de 800 heures sur 2 ans maximum.

Alternance : 1 semaine sur 3 en centre de formation.

Classe de 12 alternants.

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Salon professionnel équipé.

Centre de ressources : documentations, annales, sujets d'exams.

Salles informatiques.

Le 1er équipement professionnel est fourni au démarrage de la formation.

NATURE DU DIPLOME

Examen de l'Education nationale de niveau, en fin de 2e année RNCP 39030

Nom du certificateur : Ministère de l'Education et de la Jeunesse

Date de début certification : 01/01/2025

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Examen en fin de formation.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

Techniques esthétiques du visage, des mains et des pieds :

- Mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins esthétiques
- Mettre en œuvre des protocoles de techniques de maquillage du visage

Techniques esthétiques liées aux phanères :

- Mettre en œuvre des protocoles de techniques esthétiques liées aux phanères
- Mettre en œuvre des protocoles de techniques de maquillage des ongles

Conduite d'un institut de beauté et de bien-être - relation avec la clientèle et vie de l'institut :

- Accueillir et prendre en charge la clientèle
- Conseiller et vendre des produits cosmétiques et des prestations esthétiques
- Mettre en valeur et promouvoir des produits et des prestations
- Organiser un planning de rendez-vous
- Participer à la vie de l'institut de beauté et de bien-être

MATIERES ENSEIGNEES

Enseignement professionnel :

- Travaux pratiques
- Technologie
- Biologie
- Cosmétologie
- Communication
- Relation client
- Réalisation de chef d'œuvre
- Cadre organisationnel
- Prévention, santé, environnement

Enseignement général :

- Français et Histoire-Géographie - Enseignement moral et civique
- Mathématiques - Sciences physiques et chimiques
- Education physique et sportive
- Anglais
- Arts appliqués et cultures artistiques étrangères

Et après : POURSUITE DE FORMATION ET DEBOUCHES

Poursuite d'étude :

BP Esthétique cosmétique parfumerie.

Le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle exerce son activité dans des instituts de beauté et de bien-être indépendants, franchisés ou affiliés :

- en établissements de thalassothérapie, de balnéothérapie
- en établissements de tourisme, centres de vacances, de loisirs, de remise en forme
- en établissements de soins, de cure, de convalescence, de réadaptation, d'hébergement pour personnes âgées
- mobiles, à domicile
- centres esthétiques spécialisés (*) : beauté des ongles, bronzage, épilation, maquillage
- salons de coiffure avec activités esthétiques intégrées

CANDIDATURE ET DELAI D'ACCÈS

Vous pouvez candidater à partir du mois de janvier jusqu'au 30 novembre en vous connectant sur notre site : www.imt-grenoble.fr onglet CANDIDATER.

Ce qui vous permet de bénéficier d'offres de contrats de nos entreprises partenaires.

Le démarrage de la formation se fera sur le 1^{er} trimestre de l'année.

Inscription sous réserve de places disponibles à la signature d'un contrat avec un employeur.

Le calendrier sera fourni après inscription définitive.
Le Service Conseil Alternance de l'IMT accompagne les jeunes et les entreprises dans la signature d'un contrat d'apprentissage.

HÉBERGEMENT

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI.

Une superficie d'environ 3 500 m² :

- 2 niveaux sont réservés à la colocation, soit 4 appartements de 4 personnes avec kitchenette et coin repas,
 - les 6 autres niveaux sont répartis en chambres simples, doubles ou multiples, avec des pièces d'eau et coin bureau,
 - des chambres individuelles sont également prévues pour personne à mobilité réduite.
- Un accès Wifi gratuit.
-Un espace détente /salon télévision à chaque étage.
-Un accueil bagagerie au rez-de-chaussée.

PARCOURS EN 1 AN

Formation de 400 heures sur 1 an dédiées à l'enseignement professionnel uniquement.

Alternance : 1 semaine sur 3 en centre de formation

RESTAURATION

La restauration comprend :

- 1 self,
 - 1 cafétéria,
 - 1 espace bar pour les petits déjeuners et cafés.
- Ouverture également pour les internes en soirée.

COUT DE LA FORMATION

Formation gratuite et rémunérée sous contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation.
Prise en charge par l'OPCO de l'entreprise.

HANDICAP / ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Des chambres individuelles à l'hébergement sont prévues pour personne à mobilité réduite.

Pour plus d'informations merci de consulter notre site, rubrique formation et handicap.



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

FORMATION CONTINUE

Contrat de professionnalisation possible.
Salarié (CPF de transition), demandeur d'emploi et financement propre (CPF)...
Nous contacter pour un devis
contact.sca@grenoble.cci.fr



LES TAUX ET RATIOS

Les taux et les ratios de la formation sont disponibles sur site de l'IMT- Rubrique Taux et Ratios.